



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



SOMMAIRE

1. LES BRÈVES DU RESEAU > P2
2. PERSONNALITÉ > P3
Thierry OLIVE
3. LE POINT SUR... > P4
Flux de formation sports de nature en 2006

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

tél : 04 75 88 15 10 - mail : prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

<http://www.sportsdenature.gouv.fr> - ISSN 1958-5101

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°34 JANVIER 2008

● ZOOM



Guide de création des itinéraires permanents et temporaires de randonnée VTT / FFCT, nov. 2007
www.sportsdenature.gouv.fr

L'OEIL DE L'EXPERT

Avec 57 000 professionnels diplômés déclarés dans le secteur des sports de nature en 2005, l'offre d'encadrement professionnelle française est l'une des mieux structurées à l'échelle européenne. Historiquement, celle-ci s'est organisée peu à peu autour de qualifications délivrées par l'Etat, nécessaires pour animer, enseigner ou entraîner contre rémunération. Dès les années 50, les moniteurs de ski et les guides de haute montagne ont été les premiers à vivre de l'enseignement prodigué. L'apparition des brevets d'Etat d'éducateur sportif dans les années 70 a favorisé la reconnaissance de ces métiers auprès du grand public et a permis à d'autres moniteurs que ceux de la montagne de vivre de leur passion.

La diversification et la massification des pratiques sportives de loisirs ont généré des emplois liés à l'encadrement, qui ont augmenté de façon constante jusque dans les années 90. Il semble aujourd'hui que cette phase de croissance arrive à son terme et que le nombre d'emplois du secteur se stabilise peu à peu. Cette évolution indique peut-être un palier dans la professionnalisation du mouvement sportif fédéral et une maturité des organisations professionnelles représentatives dont la majeure partie d'entre elles ont vu le jour dans le courant des années 80.

Le rôle de ces dernières dans la professionnalisation du secteur est indéniable, elles concourent à mieux organiser les métiers de l'encadrement en sports de nature en proposant pour leurs adhérents différents services :

- des assurances professionnelles à des tarifs avantageux ;
- des conseils personnalisés et une assistance juridique ;
- des équipements, du matériel et des outils de communication permettant de mieux identifier les professions ;
- des modules de formation professionnelle continue obligatoires (recyclage) ou non.

Proposer une actualité au comité de rédaction : [formulaire en ligne](#)

Recevoir cette lettre par mail : www.sportsdenature.gouv.fr

Leur rôle est aussi apparu essentiel, aux côtés des fédérations sportives, dans la structuration d'une offre d'encadrement de qualité lisible pour le grand public.

Si le paysage des différents syndicats regroupant chacun une partie des moniteurs de sports de nature est à peu près stabilisé, il n'en reste pas moins que de nouveaux enjeux pèsent sur l'avenir de ces professions dans les années qui viennent. La structuration d'une branche professionnelle autour de la convention collective nationale du sport renforce le rôle des partenaires sociaux dans la délivrance de nouvelles qualifications.

La libre circulation des travailleurs dans l'espace européen amène de nouveaux moniteurs "sports de nature" sur le territoire national et bouleverse la configuration de l'offre d'encadrement actuelle.

Face à ces nouveaux défis, il est nécessaire d'agir à deux niveaux :

- dépasser les clivages concurrentiels entre organisations professionnelles pour fédérer la plus large partie des moniteurs sports de nature afin de peser au mieux dans les débats nationaux et européens ;
- constituer un corpus de données communes aux différentes professions permettant d'argumenter sur la réalité des métiers.

L'UNSA s'est résolument positionné en ce sens en fédérant les organisations professionnelles représentatives des moniteurs de plongée, de cyclisme, de parachutisme, de glisses aérotractées, de pêche de loisir, de voile, de surf et d'eau vive. Elle ne peut qu'encourager les travaux d'observation menés par le Pôle ressources national des sports de nature, notamment les enquêtes métiers et la future enquête nationale "panel moniteurs sports de nature".

Dominique QUIRION
Secrétaire général UNSA Sport
Membre de la CPNEF



1 BRÈVES DU RESEAU

Retour de la DRDJS Besançon sur les 3^{es} Rencontres du tourisme et des loisirs sportifs de nature

Un grand pont s'est établi du 19 au 21 septembre 2007 entre Millau et Besançon, qui a pris le relais des Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature (RNTLSN) pour la 3^e édition.

La mise en lumière d'un territoire s'est portée, cette année, sur le département du Doubs qui s'est imposé parmi les projets, nombreux et de qualité. C'est toute une Région, la Franche-Comté, qui fut le théâtre de cet évènement dont le décor fut planté le temps d'un court été indien de trois jours.

Quelques 700 acteurs venus d'horizons divers ont assisté aux ateliers et conférences techniques dans une perspective de découverte, de partage et d'échange. Autant d'actions construites et développées depuis 2003 grâce à l'implication des réseaux d'acteurs, structurés sous l'impulsion du Comité méthodologique des rencontres animé par le Pôle ressources national des sports de nature sollicité pour cette édition.

Dès l'annonce de l'organisation des 3^{es} Rencontres, le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (MSJS), ses services déconcentrés et le CREPS de Franche-Comté se sont mobilisés et ont assuré le Conseil général du Doubs (CG 25) de leur soutien : le MSJS, en répondant favorablement à la sollicitation financière du maître d'ouvrage, et la DRDJS représentée au sein du Comité méthodologique. Notons, entre autres actions concrètes, la réalisation du stand du MSJS, une brochure chiffres clés en Franche-Comté et une convention DRDJS/CG 25 relative aux données du RES.

Il est certes trop tôt pour mesurer l'impact réel de cette manifestation, mais l'ensemble des réseaux s'accorde à souligner l'effort et la réussite du CG 25 en termes d'accueil et d'organisation, la richesse des sessions de travail et la qualité des intervenants, experts et animateurs. Que de chemin parcouru depuis 2003 : structuration de la filière sports de nature et consolidation de nouvelles formes de partenariat entre acteurs locaux. Mais le chantier reste ouvert. Globalement très satisfaisant, un premier bilan des réseaux présents et des acteurs locaux fait apparaître des points à améliorer, sur le fond et la forme, liés à l'organisation générale et celle des ateliers. Ils constituent des éléments de préconisations qui se transformeront en atouts pour les prochaines Rencontres prévues au printemps 2009.

Le département du Doubs aura réussi le défi d'être à la fois le lieu de la rupture d'avec une identification attachée au contexte territorial des deux premiers regroupements, tout en assurant la pérennisation de l'esprit des Rencontres dans un environnement désormais national.

Formons le vœu que le passage de témoin à la future collectivité, grâce à un appel à projet renouvelé, s'enrichisse des enseignements des précédentes éditions.

 aude.morvan-juhue@jeunesse-sports.gouv.fr

Nomination du directeur Jeunesse et Education Populaire

Sur proposition de la ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Yann DYEURE, administrateur civil hors classe, est nommé directeur de la Jeunesse et de l'Education populaire.

Une femme à la tête du Syndicat national des guides de haute montagne

Le Syndicat national des guides de montagne a désigné à l'unanimité Françoise GENDARME comme présidente lors de son assemblée générale. C'est une petite révolution dans un milieu longtemps réservé aux hommes. Martine ROLLAND a été la première femme guide en 1983. Aujourd'hui on ne compte que 15 femmes guides pour 1500 inscrits au syndicat.

 www.sngm.com

Accessibilité des falaises

Climbing Attitude propose sur son site un aperçu des problèmes d'accessibilité des falaises rencontrés à l'étranger et des solutions envisagées.

 www.climbing-attitude.org

Prévention des accidents en montagne l'hiver

Le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (MSJS) présente, pour sa 11^e édition, la campagne d'information et de prévention des accidents en montagne l'hiver. Cette campagne délivre deux messages "maîtrisez votre vitesse" et "priorité au skieur aval", "pour que la montagne reste un plaisir"

 www.jeunesse-sports.gouv.fr



En kiosque

Guide des itinéraires permanents et temporaires de randonnée VTT

Ce guide doit permettre aux aménageurs : associations, collectivités ou entreprises privées de trouver l'ensemble des informations nécessaires à la conduite d'un projet de mise en place de parcours de randonnée VTT. Il sera complété et mis à jour chaque année.

 www.sportsdenature.gouv.fr

La cartographie prend du volume

Le site géoportail offre une nouvelle fonctionnalité qui pourra intéresser les pratiquants confrontés à la lecture du relief. Cartes et photos satellites en trois dimensions apportent une compréhension immédiate des conventions cartographiques telles que les courbes de niveau. La lecture de carte devient ainsi plus ludique et sa compréhension plus accessible.

 www.geoportail.fr

Nautisme 21

L'association Observatoire Sport et Développement Durable a publié un guide de sensibilisation sur le nautisme et le développement durable : "Environnement, solidarité, emploi : le nautisme au 21^e siècle". Ce document collectif met en avant des actions menées par les acteurs du nautisme dans les domaines de l'éducation à l'environnement, les modes de production responsables, la gestion durable du territoire, le développement économique responsable etc. L'appel à participation pour la 2^e édition du guide est d'ores et déjà lancé.

 www.sportsdenature.gouv.fr

A venir

La gestion intégrée des sports de nature : pour un développement durable des territoires ?

Colloque, Montpellier (34), le 30.01.08

 colloquesiegb.free.fr

Séminaire des chargés de mission SN de la Fédération des parcs naturels régionaux de France

du 4 au 6.02.08, PNR des Volcans d'Auvergne

 www.parc-naturels-regionaux.tm.fr

L'île de beauté étant un terrain de jeu idéal pour les sports de nature, il était tout naturel que le CREPS de Corse accueille le prochain regroupement des référents régionaux sports de nature du 31 mars au 3 avril 2008. Pour vous mettre dans l'ambiance, nous avons contacté Thierry OLIVE, le chargé de mission développement au CREPS, cheville ouvrière (avec André CHAMPION et Christian OSTY) de ce prochain temps d'échange du réseau sports de nature du MSJS.

PRNSN : *Thierry, pour quelles raisons le CREPS de Corse t'a-t-il missionné sur ce poste ?*

TO : J'ai été pendant 3 ans chef du département formation au CREPS de Corse. André CHAMPION a été nommé directeur adjoint en septembre 2006 et a souhaité continuer les missions qu'il avait au CREPS de Vichy, à savoir le département formation et l'accueil. Le directeur du CREPS, Robert POULIQUEN, m'a proposé de réfléchir sur le développement de l'établissement. Cela faisait 2 ans que je travaillais sur un projet de cohésion d'équipe s'appuyant sur les sports de nature : le projet ARDI (qui veut dire "oser" en langue Corse mais aussi "Amélioration des performances par la Réalisation de Défis Innovants"). C'était une bonne base pour un projet de développement du CREPS. Cette proposition était aussi motivée par l'évolution des services formation au sein de notre ministère et l'ouverture à la concurrence. La Corse étant une région avec une démographie faible, des structures privées, notamment des ligues sportives, s'intéressant par ailleurs aux BPJEPS, il fallait envisager de nouvelles actions pour le CREPS.

PRNSN : *Peux-tu nous décrire comment est né et en quoi consiste le projet ARDI ?*

TO : Le projet ARDI est né du constat suivant : les fédérations sportives envoient régulièrement leurs athlètes faire un stage "d'oxygénation" et/ou de cohésion. Tout le monde se souvient du stage de l'équipe de France de foot à Tignes avec l'ascension de la "Grande Motte" ou de l'équipe de France de rugby à Val d'Isère. Nous avons accueilli ici plusieurs équipes nationales : handball, fleuret, tir à l'arc, tennis de table. Nous organisons à leur demande diverses activités : randonnée, canyoning, via ferrata, kayak, ... Et chaque fois, après le stage, je restais "sur ma faim" en me disant que nous pourrions apporter beaucoup plus aux fédérations.

Thierry OLIVE en quelques dates :

1971-73 : ski étude à Bourg St Maurice 1976 : Brevet fédéral alpinisme
 1982 : AMM 1985 : BEES Ski Alpin 1987 : Etude et invention d'une SAE (brevet)
 1989 : Guide de Haute Montagne 1987-1999 : CTF, CTD, CTR, DTN adjoint FFME
 1995 : concours de prof de sport, AQA Canyon et VTT 2001 : DESS Encadrement et direction de structures sportives Depuis 1999 : formateur, chef du département formation, chargé de développement CREPS de Corse

Certes les athlètes vivaient des situations fortes, mais cela ne restait que des "bons moments". Il fallait trouver un moyen pour que ces situations constituent des expériences fortes et transférables dans le quotidien de l'équipe. Après quelques mois de recherche, des stages, notamment avec un consultant d'entreprises internationales, nous avons développé, avec Isabelle FERRACCI et Sylvie KINET (CEPJ au CREPS) une méthode d'intervention, qui est devenu le dispositif ARDI. Nous proposons des stages aux équipes et aux sportifs au cours desquels ils sont invités à relever des défis. Les situations s'appuient sur des sports nature (et la Corse, entre mer et montagne, offre une richesse incroyable pour ça) mais aussi des activités d'expression, des jeux de rôles, des ateliers spécifiquement ARDI. Les situations (nous en avons environ 200) sont complexes, mais réalisables, le plus souvent en groupe. Il faut pour cela que les participants partagent les consignes, trouvent une stratégie commune, se coordonnent, communiquent... Pendant l'action, nous n'intervenons pas, observant le comportement de chacun et le fonctionnement du groupe. Le défi, réalisé ou non, nous proposons aux participants de réfléchir sur ce qui s'est passé, d'analyser le fonctionnement du groupe, de décrire le mode de réaction de chacun face à l'action, de proposer des résolutions collectives avant le prochain challenge. C'est là que tout se passe et c'est très intéressant.

🍷 Nous proposons des stages aux sportifs au cours desquels ils sont invités à relever des défis. Les situations s'appuient sur des sports nature.

PRNSN : *Ton expérience professionnelle à la FFME a-t-elle compté dans la mise en place de ce projet ?*

TO : J'ai passé 12 ans à la FFME dont 6 ans DTN adjoint chargé de l'événementiel. J'ai appris pendant cette période à monter des projets (championnat du Monde d'escalade au Zénith à Paris, circuit Top Roc Challenge, coupe du Monde de blocs, compétitions de ski-alpinisme, raids nature, ...). J'ai suivi ensuite la première partie du diplôme de l'INSEP et un DESS "encadrement et direction de structures sportives". J'ai pu apporter des bases théoriques à mon expérience de la gestion de projet. J'ai aussi, ponctuellement, encadré en tant que guide de haute montagne des stages de "team-building". Toutes ces expériences ont été, bien sûr, importantes dans le développement du concept ARDI.

PRNSN : *Vous proposez aux stagiaires un parcours sur une structure artificielle, quel est le lien avec les sports de nature ?*

TO : Dans le cas d'ARDI, la structure artificielle située en plein air permet :

1 de travailler, de par sa spécificité (elle est très différente d'un PAH...) des situations très précises, éventuellement reproductibles dans le milieu naturel mais au prix d'une dépense d'énergie (temps et transport) trop importante ;

2 de proposer, dans un séjour qui intégrera également de la pleine nature, une première approche de la hauteur pour des publics sédentaires (par exemple).

🍷 La nature est une école de bon sens, de dépassement de soi, d'entraide, d'humilité.

PRNSN : *Pour conclure, quelle idée souhaites-tu proposer au réseau SN du MSJS ?*

TO : Nous savons que la nature est un terrain de jeux extraordinaire ; école de bon sens, de dépassement de soi, d'entraide, d'humilité. Ces sports sont accessibles à tout le monde, sportifs mais aussi sédentaires. Les relations humaines lors de ces activités sont différentes et permettent de régler une grande partie des petites tensions des relations interpersonnelles.

Je suis bien sûr d'accord avec Jacky et Stéphane (voir les précédents n°) pour



dire qu'il faut pratiquer. Le pôle, via le réseau, pourrait proposer à tous les personnels du MSJS, aux chefs des services et aux équipes de travail, des stages pour découvrir ou redécouvrir la pleine nature,

et aussi pour améliorer le fonctionnement des équipes de travail ; c'est le sens de mon investissement actuel sur le programme ARDI. A l'heure où l'on nous parle de recomposition des services et de réforme de l'Etat, cette proposition s'inscrirait bien dans une recherche d'efficacité collective. J'espère que le programme du regroupement des référents en mars prochain nous laissera assez de temps pour proposer une aventure ARDI qui pourrait être la meilleure illustration de mes propos.

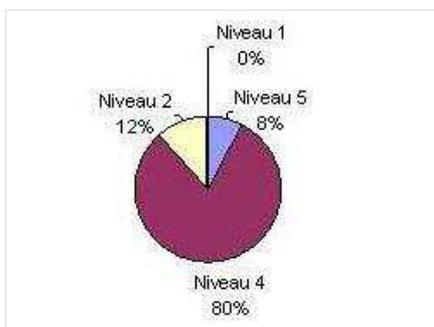
1 thierry.olive@jeunesse-sports.gouv.fr

2 BDPRNSN

Base de données des personnes ressources en sports de nature

La Mission d'étude et d'observation statistique (MEOS) du MSJS vient de publier les chiffres des diplômes délivrés par le ministère en 2006. Nous en avons profité pour effectuer l'analyse sous l'angle des sports de nature. L'ensemble des données sources est téléchargeable dans la rubrique les expertises/emploi et qualifications du site www.sportsdenature.gouv.fr

La part des sports de nature dans les diplômes délivrés en 2006.



Répartition des diplômes délivrés par le MSJS en sports de nature par niveau de qualification en 2006

En 2006, le MSJS a délivré plus de 72 000 diplômes professionnels (72 278 exactement), tous niveaux de qualification confondus. Le secteur sport représente 18%.

La part écrasante du secteur de l'animation s'explique notamment par les 55 000 BAFA délivrés. Le BAFA est un levier important en terme de développement des sports de nature.

Un tiers des diplômes délivrés par le MSJS dans le secteur sport sont des diplômes de sports de nature.

Avec 4 700 diplômes délivrés du niveau 5 au niveau 1 sur 14 000 (nbre total des diplômes professionnels), le pourcentage de diplômés en sports de nature est de 33%. 80% des personnes sont formées au niveau 4 à travers l'obtention d'un BEES 1er degré ou d'un BPJEPS. La tendance concernant le niveau 5 est stable puisqu'avec 380 diplômés en BAPAAT loisirs de pleine nature, le millésime 2006 s'inscrit dans la moyenne des 10 dernières années (360 par an).

Il sera intéressant de voir, à l'avenir, les impacts des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) délivrés par la branche professionnelle du sport sur cette qualification, le CQP Assistant animateur de loisir sportif option randonnée et orientation de proximité, ainsi que le CQP voile, devant bientôt être inscrits au répertoire national de la certification professionnelle.

Concernant le niveau 4, la montée en puissance du nombre de BPJEPS par rapport au BEES se confirme pour atteindre 40% du volume total des diplômés 2006.

Pour le niveau 2, les flux sont légèrement à la baisse, avec une perte de 119 diplômés par rapport à 2003.

Les diplômes de niveau 4 en pleine transition

Avec 141 diplômes délivrés, le BPJEPS pêche de loisir semble répondre à un besoin au plan national puisque c'est la première certification en nombre de diplômés en 2006 au sein des BPJEPS "sports de nature". Viennent ensuite le BP tourisme équestre (137), le BP voile (123), le BP engins tractés avec 81 diplômés délivrés.

Côté BEES "sports de nature", le tiercé de tête est sans surprise, avec respectivement sur le podium, les moniteurs de ski alpin (378 diplômés), les accompagnateurs en montagne (370) et les moniteurs de plongée (354). Pour les activités équestres, le BPJEPS a complètement pris le relais du BEES. Les flux de formés via le BPJEPS en 2006 sont à quelques unités près les mêmes que ceux du BEES en 2005.

BP équitation 2006	814	BEES activités équestres en 2005 (abrogé depuis)	920
BP tourisme équestre 2006	137		
	951		

Ces chiffres laissent donc à penser que la rénovation du diplôme a eu un effet positif sur les flux de personnes formées en niveau 4 en équitation.

Pour d'autres qualifications, le passage d'une offre de formation BEES à une offre BPJEPS s'opère plus lentement.

Il s'agit notamment du secteur de la voile (où 40% des formés le sont encore via le BEES) du char à voile, du ski nautique, de l'aviron et du canoë-kayak. Pour cette dernière discipline, plus du double des diplômés préfèrent encore choisir la voie du BEES plutôt que celle du BPJEPS.

BPJEPS en sports de nature en 2006	BEES en sports de nature en 2006
BP Voile	123
CS croisière	6
UCC planche à voile	7
BP planche à voile / ski nautique d'initiation et de découverte	12
UCC Croisière côtière	6
Total	154
UCC char à voile d'initiation et de découverte	6
BP char à voile	0
Total	6
UCC ski nautique d'initiation et de découverte	6
BP ski nautique	0
BP ski nautique d'initiation et de découverte / engins tractés	11
Total	17
BP aviron	9
Total	9
BP canoë-kayak "eau calme et rivière d'eau vive" / multicoques et dériveurs	11
UCC canoë-kayak "eau calme et rivière d'eau vive"	12
BP canoë-kayak	13
BP canoë-kayak "eau calme, mer et vagues" / multicoques et dériveurs	23
UCC canoë-kayak "eau calme, mer et vagues"	4
Total	63
	Total
	141

Le tableau révèle que, pour les sports de nature, la montée en charge du BPJEPS est progressive.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises pour expliquer cet état de fait.

● Certains candidats ne trouveraient pas assez de prérogatives dans le portefeuille de compétences du BPJEPS et se tourneraient ainsi vers le BEES. Ceci pourrait être le cas par exemple en eau vive pour encadrer contre rémunération au-delà de la classe 3.

● L'aspect transversal pourrait constituer un frein au choix du BP, au profit du BEES pour des candidats ayant un profil de "technicien de la discipline sportive". Le ski nautique, la voile ou l'aviron pourraient illustrer cette hypothèse.

● La multiplication des mentions rendrait le BP moins lisible que le BEES. C'est sans doute le cas pour le BP nautisme plurivalent.

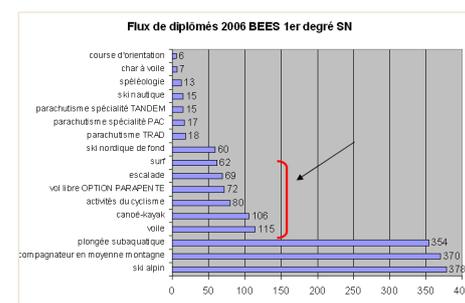
La nécessaire mise en place de qualification de niveau 3 pour clarifier l'offre de certification

En fait, la recherche de solutions de substitution aux BEES 1er degré ne se conçoit pas uniquement par les BP de niveau IV, mais aussi au travers de diplômes de niveau III.

Cette nouvelle étape dans la rénovation des qualifications, devenue possible au plan réglementaire depuis le 20 novembre 2006, devient peu à peu opérationnelle.

La mise en place du diplôme d'Etat de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS), au niveau 3, permet aux candidats potentiels aux postes d'entraîneurs ou de coordinateurs d'être reconnus et valorisés financièrement.

Ainsi, certains BEES encore significatifs en terme de flux (Cf. tableau ci-dessous dans l'accolade) seront rapidement reconfigurés sous forme de DEJEPS pour ce qui concerne les compétences de niveau III.



Le triathlon a montré la voie avec la parution du DEJEPS par arrêté du 15 décembre 2006, le surf lui a emboîté le pas le 27 avril 2007. Sont parues au JO du 11/01/08 les mentions parapente, attelage canin, deltaplane du DEJEPS. Un travail d'ingénierie est d'ores et déjà engagé pour les disciplines sportives suivantes : cyclisme sur route, VTT, course d'orientation, escalade et canoë-kayak.

Ce chantier sera l'une des priorités de la direction de la Vie Associative, de l'Emploi et des Formations (DVAEF) pour 2008